



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**NOUVEAU**

**Désormais, votre demande de relevé de points se traite  
uniquement par courrier**

**Vous devez adresser votre demande à la préfecture de votre lieu  
de résidence en transmettant :**

- une copie de votre permis de conduire recto et verso ;
- une copie d'un justificatif de domicile de moins d'un an à votre nom et prénom ;
- une copie de votre pièce d'identité en cours de validité recto et verso ;
- une enveloppe affranchie au tarif recommandé avec avis de réception libellée à votre nom, prénom et adresse ainsi que la liasse complétée permettant la distribution du recommandé pour retour du courrier ;

**Attention : toutes les demandes incomplètes seront rejetées**

**Préfecture de Seine Saint-Denis**

**DCL/BR**

1 Esplanade Jean Moulin

93007 Bobigny Cedex

*Vous avez également la possibilité de consulter le solde de vos points en vous connectant sur **FranceConnect***



web